

Beauregard Capital SICAV

Rapport annuel au 31 décembre 2018 (révisé)

Beauregard Capital SICAV – US Equity Paradigm Fund

R.C.S. Luxembourg B 180 391

Société d'investissement à capital variable et à compartiments multiples, conformément à la Partie I de la Loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 sur les organismes de placement collectif, telle qu'amendée

Table des matières

Gestion et administration	3
Aperçu.....	6
Rapport de la Société de gestion.....	9
Beauregard Capital SICAV - US Equity Paradigm Fund	12
État de l'actif net au 31/12/2018	12
État des opérations pour l'exercice allant du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2018.....	14
Comparaison sur trois ans	16
État des variations de l'actif net.....	18
Actions en circulation.....	19
Composition du portefeuille au 31/12/2018.....	20
Instruments financiers dérivés.....	23
Notes annexes aux états financiers.....	24
Rapport du Réviseur d'entreprises agréé.....	38

Les souscriptions sont acceptées uniquement sur la base du Prospectus en vigueur (avec annexes) accompagné des documents d'Informations clés pour l'investisseur, du dernier rapport annuel et du dernier rapport semestriel, si le premier a été publié il y a plus de huit mois

Gestion et administration

Société

Beauregard Capital SICAV
Airport Center Luxembourg
5, Heienhaff
LU-1736 Senningerberg

Conseil d'administration de la Société

Prof. Dr Jörg Henzler (président),
Senningerberg (LU)
Grégoire Vaucher (membre), Genève (CH)
Nevil von Tscharner (membre), Genève (CH)

Société de gestion

Luxembourg Investment Solutions S.A.
Airport Center Luxembourg
5, Heienhaff
LU-1736 Senningerberg

Conseil d'administration de la Société de gestion

Dr Thomas Goergen (président),
Senningerberg (LU)
Daniel Kranz (membre), Senningerberg (LU)
Dr Pierre Weimerskirch (membre),
Senningerberg (LU)

Jusqu'au 31 mars 2018 :

Prof. Dr Jörg Henzler (membre),
Senningerberg (LU)

Gestionnaire des investissements

CFE (UK) Ltd
1, Princetown Mews
167-169 London Road
Kingston-Upon-Thames
GB-Surrey, KT2 6PT

Agent d'administration et Agent de registre
et de transfert

VP Fund Solutions (Luxembourg) SA

Depuis le 5 novembre 2018 :

2, rue Edward Steichen

LU-2540 Luxembourg

Jusqu'au 4 novembre 2018 :

26, avenue de la Liberté

LU-1930 Luxembourg

Dépositaire et Agent payeur au
Luxembourg

VP Bank (Luxembourg) SA

Depuis le 5 novembre 2018 :

2, rue Edward Steichen

LU-2540 Luxembourg

Jusqu'au 4 novembre 2018 :

26, avenue de la Liberté

LU-1930 Luxembourg

Réviser d'entreprises agréé

PricewaterhouseCoopers, Société
coopérative,

2, rue Gerhard Mercator

LU-2182 Luxembourg

Conseiller juridique

Elvinger Hoss Prussen, Société anonyme

2, place Winston Churchill

LU-1340 Luxembourg

Représentant en Suisse

Carnegie Fund Services S.A.

11, rue du Général-Dufour

CH-1204 Genève

Service de paiement en Suisse

Depuis le 1^{er} janvier 2018 :

Banque Cantonale de Genève

17, quai de l'Île

CH-1204 Genève

Jusqu'au 31 décembre 2017 :

Credit Suisse AG

Paradeplatz 8

CH-8001 Zurich

Informations supplémentaires pour la
Suisse

Le Prospectus pour la Suisse, les documents d'Informations clés pour l'investisseur, les Statuts, les rapports annuel et semestriel en français ainsi que la liste des achats et des ventes peuvent être obtenus gratuitement auprès du Représentant en Suisse. Les derniers prix des actions sont disponibles sur

www.fundeye.com. Pour les actions de la Société distribuées aux investisseurs non qualifiés en Suisse et à partir de la Suisse, ainsi que pour les actions de la Société distribuées aux investisseurs qualifiés en Suisse, le for est à Genève.

Lorsque les données de performance sont mentionnées, il est important de noter que la performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future et que les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des actions.

Aperçu

Valeur nette d'inventaire au 31/12/2018 19,3 millions USD

Valeur nette d'inventaire par action au 31/12/2018

Beauregard Capital SICAV - US Equity Paradigm Fund (Catégorie A en CHF)	98,65 CHF
Beauregard Capital SICAV - US Equity Paradigm Fund (Catégorie A en USD)	119,90 USD

Performance ¹	Depuis le lancement (par an)	1 an
Beauregard Capital SICAV - US Equity Paradigm Fund (Catégorie A en CHF)	-0,30 %	-10,24 %
Beauregard Capital SICAV - US Equity Paradigm Fund (Catégorie A en USD)	3,56 %	-6,99 %

Lancement	Date
Beauregard Capital SICAV - US Equity Paradigm Fund (Catégorie A en CHF)	03/07/2014
Beauregard Capital SICAV - US Equity Paradigm Fund (Catégorie A en USD)	22/10/2013

¹ La performance passée n'est pas une indication fiable de la performance future du Compartiment et ne tient pas compte des frais encourus au titre de l'émission et du rachat d'actions.

		(commission de performance non comprise)
Total des frais sur encours (TER) ²		
Beauregard Capital SICAV - US Equity Paradigm Fund (Catégorie A en CHF)		1,96 %
Beauregard Capital SICAV - US Equity Paradigm Fund (Catégorie A en USD)		1,95 %
Distributions		
Beauregard Capital SICAV - US Equity Paradigm Fund (Catégorie A en CHF)		réinvestissement des bénéfices
Beauregard Capital SICAV - US Equity Paradigm Fund (Catégorie A en USD)		réinvestissement des bénéfices
	Commission de souscription (max.)	Commission de souscription en faveur du Compartiment (max.)
Beauregard Capital SICAV - US Equity Paradigm Fund (Catégorie A en CHF)	5,00 %	Aucune
Beauregard Capital SICAV - US Equity Paradigm Fund (Catégorie A en USD)	5,00 %	Aucune
	Commission de rachat (max.)	Commission de rachat en faveur du Compartiment (max.)
Beauregard Capital SICAV - US Equity Paradigm Fund (Catégorie A en CHF)	0,00 %	Aucune
Beauregard Capital SICAV - US Equity Paradigm Fund (Catégorie A en USD)	0,00 %	Aucune

² Correspond à la somme de tous les frais, coûts et commissions facturés à la Société au cours des douze derniers mois (en pourcentage de la valeur nette d'inventaire).

	Domicile du Compartiment	ISIN
Beauregard Capital SICAV - US Equity Paradigm Fund (Catégorie A en CHF)	Luxembourg	LU1069574959
Beauregard Capital SICAV - US Equity Paradigm Fund (Catégorie A en USD)	Luxembourg	LU0969526861

Rapport de la Société de gestion

Alors que 2016 avait commencé par un effondrement du marché et s'était achevée par une reprise éclatante suite à l'élection de Donald Trump, l'année 2018 a démarré sur une montée en flèche du marché actions pour terminer sur une dégringolade. Quant à 2017, elle s'est révélée, grâce à la politique monétaire accommodante, à la synchronisation de la croissance mondiale et aux mesures budgétaires procycliques aux États-Unis, l'un des meilleurs crus depuis des décennies pour les actions américaines en termes de rendements ajustés au risque. Les capitaux investis dans cette catégorie d'actifs ont ainsi atteint un niveau record en janvier 2018, faisant bondir le S&P 500 de près de 6 % (soit sa progression moyenne historique sur une année) en moins de trois semaines. Cette ascension fulgurante a pris fin lorsque les taux d'intérêt à long terme ont commencé à offrir une alternative aux actions. Toutefois, vers la fin de l'été, les actions américaines ont réussi à rattraper toutes les pertes enregistrées lors du krach éclair de février, grâce aux bénéfices solides du secteur de la technologie. Durant la deuxième partie de l'exercice, nous avons pu voir transparaître dans les bénéfices des entreprises les signes d'un ralentissement important de l'économie américaine, la Réserve fédérale des États-Unis (Fed) ayant augmenté ses taux à court terme à 2,5 % (ce qui correspond à une hausse de 100 pb depuis le début de l'année). Résultat des courses : les actions américaines ont enregistré leur pire mois de décembre depuis la Grande Dépression de 1932.

Dans ce contexte, la Catégorie en USD du Compartiment US Equity Paradigm Fund de Beaugard Capital SICAV a reculé d'environ 7 % en 2018, contre -10 % pour sa Catégorie en CHF, qui a été pénalisée par le différentiel d'intérêt. La Catégorie en USD et le S&P 500 ont affiché une performance similaire (respectivement de -6,3 % et de -5 %), les dividendes nets étant réinvestis la même année.

Une montée en flèche des taux a pour conséquence une recrudescence de la volatilité et une augmentation des risques pour les actions. Afin de parer à cette situation, nous avons, tout au long de l'exercice, surpondéré les biens de consommation de base et la santé, deux secteurs

qui ont tendance à surperformer dans un contexte plus risqué. Nous avons également procédé à une sous-pondération structurelle de la finance et de l'industrie, qui ont généralement l'effet inverse. À notre grand étonnement, les biens de consommation de base ont fortement sous-performé le marché, l'e-commerce ayant mis à mal les entreprises du secteur. Certaines positions, comme Campbell Soup et Colgate, ont ainsi fait l'objet d'une correction d'environ 20 % durant l'exercice. Heureusement, la technologie nous a surpris en bien : si le secteur rencontre généralement des difficultés lors des phases de volatilité du marché, nos surpondérations des sociétés Microsoft et Amazon ont grimpé de 20 % et de 35 %, respectivement.

Le Compartiment détenait 19,3 millions de dollars d'actifs sous gestion à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Pour ce qui est des activités du Compartiment, Beaugard Capital SICAV poursuit sa collaboration avec VP Fund Solutions (Luxembourg) SA et VP Bank (Luxembourg) SA, soit le même Agent d'administration et le même Dépositaire qu'en 2016. En mars 2018, le Conseil d'administration a décidé de ramener la commission de gestion à 1 % (soit une diminution de 50 pb). Quant à la Société de gestion, Luxembourg Investment Solutions, elle a également accepté de réduire ses commissions à compter de 2019. Ces décisions devraient entraîner une baisse du TER d'environ 70 pb.

Nous continuons de nous focaliser sur les cycles économiques et sur la rotation sectorielle afin de trouver l'équilibre idéal entre nos modèles quantitatifs de sélection de titres (qui fonctionnent certes très bien, mais qui comportent certains risques) et la limitation des pertes demandée par nos investisseurs.

Nous attendons avec impatience de voir ce qui se passera en 2019, qui a fort bien commencé, tant pour le Compartiment US Equity Paradigm Fund que pour les actions américaines.

Les données figurant dans ce rapport sont des données historiques et ne sont pas nécessairement représentatives de la performance future.

Beauregard Capital SICAV - US Equity Paradigm Fund

État de l'actif net au 31/12/2018

Beauregard Capital SICAV - US Equity Paradigm Fund

(en USD)

Valeurs mobilières	
Actions	19 525 969,97
Instruments financiers dérivés	
Dérivés	-3 237,44
Autres actifs	
Dividendes à recevoir	18 241,72
Total de l'actif	19 540 974,25
Passifs	-53 887,65
Passifs bancaires	-178 852,41
Total du passif	-232 740,06
Valeur nette d'inventaire	19 308 234,19
- Catégorie A en CHF	1 857 266,53
- Catégorie A en USD	17 450 967,66
Actions en circulation	
- Catégorie A en CHF	18 559,501
- Catégorie A en USD	145 541,747
Valeur nette d'inventaire par action	
Catégorie A en CHF	98,65 CHF

Catégorie A en USD

119,90 USD

État des opérations pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018

Beauregard Capital SICAV - US Equity Paradigm Fund (en USD)

Revenus des dépôts bancaires	1 903,99
Revenus des titres de participation	
Actions	391 852,66
Total des revenus	393 756,65
Intérêts payés sur les découverts bancaires / intérêts négatifs	925,44
Commission de la Société de gestion	41 318,31
Commission d'administration centrale	2 547,68
Commission de gestion d'investissement	261 596,74
Rémunération des Administrateurs	13 745,20
Commission du Dépositaire	18 508,79
Commission de l'Agent de registre et de transfert	7 325,94
Frais de distribution	2 021,22
Indemnisation au titre de la gestion des risques	5 874,03
Taxe d'abonnement	11 138,95
Amortissement des frais de constitution	11 590,37
Frais d'audit	20 382,92
Autres frais	58 531,76
Total des charges	455 507,35

Revenu net sur investissements	-61 750,70
Plus/(moins)-value réalisée	1 382 828,87
Plus-value réalisée sur investissements	2 880 104,97
Moins-value réalisée sur investissements	-1 485 484,08
Plus-value réalisée sur opérations de change	10 149,10
Plus-value réalisée sur contrats à terme standardisés	355 446,00
Moins-value réalisée sur contrats à terme standardisés	-290 269,00
Moins-value réalisée sur contrats de change à terme	-87 118,12
Résultat réalisé	1 321 078,17
Variation nette des plus/(moins)-values non réalisées	-2 922 495,77
Résultat net	-1 601 417,60

Comparaison sur trois ans

Beauregard Capital SICAV - US Equity Paradigm Fund

(en USD)

Actif net

31/12/2016	21 021 800,09
- Catégorie A en CHF	2 181 804,23
- Catégorie A en USD	18 839 995,86
31/12/2017	23 212 703,96
- Catégorie A en CHF	2 165 781,08
- Catégorie A en USD	21 046 922,88
31/12/2018	19 308 234,19
- Catégorie A en CHF	1 857 266,53
- Catégorie A en USD	17 450 967,66

Actions en circulation

31/12/2016	
- Catégorie A en CHF	22 624,911
- Catégorie A en USD	168 341,562
31/12/2017	
- Catégorie A en CHF	19 203,962
- Catégorie A en USD	163 268,924
31/12/2018	
- Catégorie A en CHF	18 559,501
- Catégorie A en USD	145 541,747

Valeur nette d'inventaire par action

31/12/2016

- Catégorie A en CHF	98,01 CHF
- Catégorie A en USD	111,92 USD

31/12/2017

- Catégorie A en CHF	109,90 CHF
- Catégorie A en USD	128,91 USD

31/12/2018

- Catégorie A en CHF	98,65 CHF
- Catégorie A en USD	119,90 USD

État des variations de l'actif net

Beauregard Capital SICAV - US Equity Paradigm Fund

(en USD)

Actif net en début d'exercice	23 212 703,96
- Catégorie A en CHF	2 165 781,08
- Catégorie A en USD	21 046 922,88
Souscriptions	1 599 896,53
- Catégorie A en CHF	348 180,37
- Catégorie A en USD	1 251 716,16
Rachats	-3 902 948,70
- Catégorie A en CHF	-430 827,63
- Catégorie A en USD	-3 472 121,07
Résultat net	-1 601 417,60
- Catégorie A en CHF	-225 867,29
- Catégorie A en USD	-1 375 550,31
Actif net en fin d'exercice	19 308 234,19
- Catégorie A en CHF	1 857 266,53
- Catégorie A en USD	17 450 967,66

Actions en circulation

Beauregard Capital SICAV - US Equity Paradigm Fund

Actions en circulation en début d'exercice

- Catégorie A en CHF	19 203,962
- Catégorie A en USD	163 268,924

Actions émises

- Catégorie A en CHF	3 067,917
- Catégorie A en USD	9 956,406

Actions rachetées

- Catégorie A en CHF	-3 712,378
- Catégorie A en USD	-27 683,583

Actions en circulation en fin d'exercice

- Catégorie A en CHF	18 559,501
- Catégorie A en USD	145 541,747

Composition du portefeuille au 31/12/2018

Beauregard Capital SICAV - US Equity Paradigm Fund

Description	ISIN	Devise	Quantité	Prix	Coût en USD	Valorisation en USD	% de la VNI
Valeurs mobilières inscrites à la cote de ou négociées sur une bourse officielle							
Actions							
Actions - Irlande							
Accenture-A	IE00B4BNMY34	USD	1 900	141,01	219 409	267 919	1,39
Ingersoll-Rand	IE00B6330302	USD	5 000	91,23	503 089	456 150	2,36
Total des actions - Irlande						724 069	3,75
Actions - Royaume-Uni							
Micro Focus Sp ADR	US5948373049	USD	301	17,21	8 909	5 180	0,03
Total des actions - Royaume-Uni						5 180	0,03
Actions - États-Unis							
Akamai Technolog	US00971T1016	USD	3 000	61,08	223 060	183 240	0,95
Alphabet-A	US02079K3059	USD	250	1 044,96	210 905	261 240	1,35
Altria Group	US02209S1033	USD	5 700	49,39	359 160	281 523	1,46
Amazon.Com	US0231351067	USD	320	1 501,97	458 320	480 630	2,49
Amgen	US0311621009	USD	1 000	194,67	174 904	194 670	1,01
Anthem	US0367521038	USD	2 000	262,63	547 092	525 260	2,72
Archer-Daniels M	US0394831020	USD	9 000	40,97	432 814	368 730	1,91
AT&T	US00206R1023	USD	7 644	28,54	257 923	218 160	1,13
Bank of America	US0605051046	USD	6 000	24,64	97 096	147 840	0,77
Best Buy	US0865161014	USD	3 000	52,96	212 207	158 880	0,82
Broadcom	US11135F1012	USD	2 600	254,28	652 074	661 128	3,42
Campbell Soup	US1344291091	USD	3 000	32,99	170 494	98 970	0,51
Capital One Finl	US14040H1059	USD	1 800	75,59	177 895	136 062	0,70
Centene	US15135B1017	USD	4 300	115,30	533 472	495 790	2,57
CenturyLink	US1567001060	USD	15 000	15,15	322 284	227 250	1,18

De plus amples informations sur les changements effectués dans les investissements sont gratuitement disponibles au siège social de la Société ainsi qu'auprès de tous les Agents payeurs.

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers.

Description	ISIN	Devise	Quantité	Prix	Coût en USD	Valorisation en USD	% de la VNI
Chevron	US1667641005	USD	3 600	108,79	414 387	391 644	2,03
Cintas	US1729081059	USD	1 000	167,99	188 403	167 990	0,87
Cisco Systems	US17275R1023	USD	9 000	43,33	336 648	389 970	2,02
DocuSign	US2561631068	USD	3 500	40,08	219 790	140 280	0,73
Dollar General	US2566771059	USD	3 000	108,08	283 494	324 240	1,68
DXC Technology	US23355L1061	USD	5 356	53,17	436 739	284 779	1,47
Exxon Mobil	US30231G1022	USD	5 450	68,19	464 550	371 636	1,92
F5 Networks	US3156161024	USD	1 700	162,03	273 341	275 451	1,43
Firstenergy	US3379321074	USD	4 000	37,55	154 376	150 200	0,78
HCA Healthcare	US40412C1018	USD	4 700	124,45	543 835	584 915	3,03
Home Depot	US4370761029	USD	2 000	171,82	347 584	343 640	1,78
Humana	US4448591028	USD	2 000	286,48	632 826	572 960	2,97
IBM	US4592001014	USD	3 800	113,67	478 378	431 946	2,24
Intel	US4581401001	USD	4 000	46,93	158 982	187 720	0,97
Johnson & Johnson	US4781601046	USD	4 000	129,05	531 457	516 200	2,67
JPMorgan Chase	US46625H1005	USD	2 000	97,62	219 709	195 240	1,01
Juniper Networks	US48203R1041	USD	10 000	26,91	282 662	269 100	1,39
Kellogg	US4878361082	USD	4 000	57,01	282 230	228 040	1,18
Kimberly-Clark	US4943681035	USD	2 000	113,94	230 309	227 880	1,18
Lam Research Cor	US5128071082	USD	1 350	136,17	264 921	183 830	0,95
Mastercard-A	US57636Q1040	USD	1 000	188,65	200 087	188 650	0,98
McDonald's	US5801351017	USD	1 000	177,57	183 809	177 570	0,92
Microsoft	US5949181045	USD	6 800	101,57	455 646	690 676	3,58
Motorola Soltn	US6200763075	USD	4 000	115,04	454 212	460 160	2,38
NextEra Energy	US65339F1012	USD	2 000	173,82	341 396	347 640	1,80
NRG Energy	US6293775085	USD	5 000	39,60	139 223	198 000	1,03
Pegasystems	US7055731035	USD	1 000	47,83	66 719	47 830	0,25
Pepsico	US7134481081	USD	1 250	110,48	129 196	138 100	0,72
Perspecta	US7153471005	USD	678	17,22	15 691	11 675	0,06
Pfizer	US7170811035	USD	16 500	43,65	527 654	720 225	3,73
Philip Mrrs Int	US7181721090	USD	4 700	66,76	495 028	313 772	1,63
Red Hat	US7565771026	USD	1 300	175,64	193 850	228 332	1,18
Southern Co	US8425871071	USD	2 000	43,92	97 036	87 840	0,45

De plus amples informations sur les changements effectués dans les investissements sont gratuitement disponibles au siège social de la Société ainsi qu'auprès de tous les Agents payeurs.

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers.

Description	ISIN	Devise	Quantité	Prix	Coût en USD	Valorisation en USD	% de la VNI
State Street	US8574771031	USD	1 500	63,07	159 277	94 605	0,49
Synopsys	US8716071076	USD	5 000	84,24	476 055	421 200	2,18
Sysco	US8718291078	USD	4 200	62,66	295 463	263 172	1,36
Target	US87612E1064	USD	4 000	66,09	288 727	264 360	1,37
Travelers Cos	US89417E1091	USD	2 000	119,75	275 542	239 500	1,24
Twitter	US90184L1026	USD	3 550	28,74	111 450	102 027	0,53
Union Pacific	US9078181081	USD	1 604	138,23	150 488	221 721	1,15
Unitedhealth Gro	US91324P1021	USD	1 300	249,12	306 139	323 856	1,68
Utd Parcel Svc Rg-B	US9113121068	USD	5 500	97,53	629 747	536 415	2,78
Verisign	US92343E1029	USD	800	148,29	122 228	118 632	0,61
Verizon Comm	US92343V1044	USD	9 500	56,22	486 242	534 090	2,77
Visa-A	US92826C8394	USD	2 000	131,94	250 359	263 880	1,37
Walmart Inc	US9311421039	USD	4 400	93,15	422 780	409 860	2,12
Walt Disney Rg-Dis	US2546871060	USD	4 500	109,65	477 767	493 425	2,56
Waste Management	US94106L1098	USD	2 500	88,99	230 745	222 475	1,15
Total des actions - États-Unis						18 796 721	97,35
Total des actions						19 525 970	101,13
Total des valeurs mobilières inscrites à la cote de ou négociées sur une bourse officielle						19 525 970	101,13
Total des valeurs mobilières						19 525 970	101,13
Instruments financiers dérivés						-3 237	-0,02
Autres actifs						18 242	0,09
Total de l'actif						19 540 974	101,21
Passifs bancaires						-178 852	-0,93
Passif						-53 888	-0,28
Actif net						19 308 234	100,00

De plus amples informations sur les changements effectués dans les investissements sont gratuitement disponibles au siège social de la Société ainsi qu'auprès de tous les Agents payeurs.

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers.

Instruments financiers dérivés

Contrats de change à terme ouverts en fin d'exercice

Catégorie	Montant	Valeur équivalente	Échéance	Contrepartie	Valeur de marché en USD	% de la VNI
Catégorie A en CHF	Achat 2 274 955 CHF	contre 2 350 889 USD	28/06/2019	VP Bank Luxembourg SA	-3 237	-0,02

Volume des contrats sur instruments financiers dérivés ouverts

Positions courtes sur contrats de change à terme	USD	-3 237
Total des liquidités / sous-jacents découlant des dérivés (en USD) :		-3 237

Notes annexes aux états financiers

1. Informations générales

Beauregard Capital SICAV (la « Société ») est une société d'investissement à capital variable et à compartiments multiples constituée au Grand-Duché de Luxembourg sous la forme d'une société anonyme. Elle a le statut d'organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) aux termes de la Partie I de la Loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 (ci-après la « Loi de 2010 »), telle qu'amendée. En tant que société à compartiments multiples, la Société peut constituer des Compartiments distincts présentant chacun une politique d'investissement spécifique ou d'autres caractéristiques particulières, tel qu'indiqué plus en détail dans le document propre à chaque Compartiment.

La Société a été créée au Luxembourg le 13 septembre 2013 pour une durée illimitée. Son capital équivaldra en tout temps à la valeur de son actif net et son capital minimal devra respecter les exigences prévues par la Loi de 2010. La Société est enregistrée au Luxembourg auprès du Registre de Commerce et des Sociétés (numéro B 180 391), auprès duquel ses Statuts ont été déposés. Ces derniers ont par la suite été publiés dans le Mémorial le 2 octobre 2013.

Au 31 décembre 2018, la Société comptait un seul Compartiment : US Equity Paradigm Fund.

L'exercice comptable de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

2. Synthèse des principales conventions comptables

La valeur nette d'inventaire (VNI) de chacune des Catégories de chaque Compartiment (libellée dans la devise de base du Compartiment concerné) est la valeur totale des titres et des autres actifs autorisés de la Société imputables à la Catégorie concernée à laquelle sont soustraits les passifs de la Société imputables à cette même Catégorie.

Tel que défini dans le document propre à chaque Compartiment, les actifs des Catégories de chaque Compartiment sont valorisés le Jour de l'évaluation de la manière suivante :

- 1) Les actions ou parts d'organismes de placement collectif de type ouvert qui ne sont pas cotées sur un Marché réglementé seront valorisées selon leur valeur nette d'inventaire réelle le Jour de l'évaluation concerné ou, si ce n'est pas possible, selon la dernière valeur nette d'inventaire disponible avant ce jour. Si, en raison de la survenance d'un événement quelconque, la valeur nette d'inventaire de ces actions ou de ces parts change de manière significative par rapport à son dernier calcul, la valeur de ces actions ou de ces parts pourra être ajustée à leur juste valeur, afin de rendre compte de ce changement, selon l'opinion raisonnable du Conseil d'administration ;
- 2) La valeur des titres (y compris les actions ou les parts d'organismes de placement collectif de type fermé et de fonds négociés en bourse) et/ou des instruments financiers dérivés qui sont inscrits à la cote de et cotés sur une bourse officielle ou négociés sur un autre marché organisé correspondra au cours de clôture. Si ces titres ou d'autres actifs sont cotés ou négociés sur plusieurs bourses ou autres marchés organisés, le Conseil d'administration choisira la bourse ou le marché principal aux fins de leur valorisation ;
- 3) Les actions ou les parts dans des organismes de placement collectif dont l'émission ou le rachat fait l'objet de restrictions et à l'égard desquels un marché secondaire est tenu par des négociants qui, en tant que teneurs de marché, offrent des cours en fonction des conditions du marché pourront être valorisées par le Conseil d'administration selon ces cours ;
- 4) La valeur des éléments suivants sera réputée correspondre à leur montant intégral : disponibilités en caisse ou en dépôt, effets, billets à vue, créances, dépenses payées d'avance, dividendes en espèces et intérêts déclarés ou courus et non encore reçus, comme précité. Toutefois, s'il s'avère improbable que ce montant puisse être intégralement versé ou perçu, la valeur sera déterminée par la déduction du montant que le Conseil d'administration jugera appropriée pour que la juste valeur de ces éléments puisse être reflétée ;

- 5) Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas inscrits à la cote d'une bourse officielle ou négociés sur un autre marché organisé seront valorisés quotidiennement, de manière fiable et vérifiable, et contrôlés par un professionnel compétent nommé par la Société ;
- 6) Les contrats de change à terme et les contrats de swap seront valorisés selon les règles de valorisation communément admises, qui peuvent être vérifiées par le Réviseur d'entreprises agréé. Les contrats de swap sur actifs seront valorisés sur la base de la valeur de marché des actifs sous-jacents. Les contrats de swap sur flux de trésorerie seront valorisés sur la base de la valeur actualisée nette des flux de trésorerie futurs sous-jacents ;
- 7) La valeur d'un titre ou de tout autre actif négocié principalement sur un marché tenu par des négociants professionnels et des investisseurs institutionnels sera déterminée sur la base du dernier cours disponible ;
- 8) Tout actif ou passif libellé dans une autre devise que celle du Compartiment concerné sera converti au taux acheteur comptant concerné affiché par une banque ou par tout autre établissement financier compétent ;
- 9) Si la Société détient des titres qui ne sont pas inscrits à la cote d'une bourse ou qui ne sont pas négociés sur un marché organisé ou que, conformément au point 2, le cours des titres inscrits à la cote d'une bourse ou négociés sur un marché organisé n'est pas, selon le Conseil d'administration, représentatif de leur juste valeur de marché, ces titres seront valorisés avec prudence et de bonne foi en fonction des prix de vente raisonnablement prévus ou de tout autre principe de valorisation adéquat ;
- 10) Au cas où les méthodes de calcul susmentionnées seraient inappropriées ou trompeuses, le Conseil d'administration peut adopter d'autres principes de valorisation jugés appropriés pour les actifs de la Société, dans la mesure où ces principes servent au mieux les intérêts des actionnaires ;

11) Si les intérêts de la Société ou de ses actionnaires le justifient (en prévention des pratiques de synchronisation du marché, par exemple), le Conseil d'administration peut prendre toute mesure appropriée en ayant notamment recours à la méthode de l'évaluation à la juste valeur pour ajuster la valeur des actifs de la Société.

Les comptes consolidés de la Société, aux fins de ses rapports financiers, sont exprimés en dollars américains.

Chaque Compartiment est valorisé individuellement et peut éventuellement subir une diminution de sa valeur en raison des frais de transaction encourus lors de l'achat ou de la vente de ses investissements sous-jacents et de l'écart entre les prix d'achat et de vente de ces investissements induit par les souscriptions, les conversions et/ou les rachats entrants et sortants du Compartiment concerné.

Ce phénomène est connu sous le nom de « dilution ». Pour le contrer et protéger les intérêts des actionnaires, la Société peut décider d'ajuster la valeur nette d'inventaire (*swing pricing*), dans le cadre de sa stratégie de valorisation. Le recours à une telle mesure pour un Compartiment donné sera, le cas échéant, présenté dans son document propre. En d'autres termes, la Société peut, dans certaines circonstances, procéder à des ajustements aux fins du calcul de la Valeur nette d'inventaire par action, afin de contrebalancer l'impact des opérations et des autres frais lorsque ceux-ci sont jugés significatifs.

3. Frais

Commission de la Société de gestion

En contrepartie des services fournis à la Société, la Société de gestion est en droit de recevoir une commission de gestion équivalant à un pourcentage de l'actif net de la Catégorie concernée, comme indiqué dans le document propre au Compartiment concerné (la « Commission de gestion »). Sauf indication contraire dans le document propre au Compartiment concerné, cette commission est provisionnée chaque Jour de l'évaluation et est payable mensuellement à terme échu sur les actifs du Compartiment concerné.

Commission de gestion des placements / frais de conseil

En contrepartie des services de gestion des placements et de conseil fournis à la Société, les gestionnaires/conseillers (selon le cas) sont en droit de recevoir, de la part de la Société, une commission de gestion des placements/des frais de conseil équivalant à un pourcentage, comme indiqué dans le document propre au Compartiment concerné. Les frais de distribution et de marketing peuvent être entièrement ou partiellement prélevés sur la commission de gestion des placements.

Commission d'administration centrale

En contrepartie de ses services, l'Agent d'administration et Agent de registre et de transfert est en droit de recevoir de la part de la Société les honoraires usuels, comme indiqué dans le document propre au Compartiment concerné. La commission d'administration centrale est ainsi calculée en fonction de la valeur nette d'inventaire mensuelle moyenne de chaque Catégorie, sous réserve d'une commission annuelle minimale par Compartiment, comme indiqué dans le document propre au Compartiment concerné. Cette commission est provisionnée chaque Jour de l'évaluation et est payable mensuellement à terme échu.

Frais de Dépositaire

En contrepartie de ses services, le Dépositaire est en droit de recevoir de la part de la Société les honoraires usuels, comme indiqué dans le document propre au Compartiment concerné. Les frais de Dépositaire sont calculés en fonction de la valeur nette d'inventaire mensuelle moyenne de chaque Catégorie. Ils sont provisionnés chaque Jour de l'évaluation et sont payables mensuellement à terme échu.

De plus, le Dépositaire peut se voir rembourser par la Société ses débours raisonnables et recevoir le remboursement des frais facturés par un correspondant bancaire ou un autre agent (y compris tout système de compensation).

Catégorie d'Actions	Catégorie A - USD	Catégorie A - EUR	Catégorie A - CHF
Commission de la Société de gestion	Jusqu'à 0,12 % par an, sous réserve d'un montant minimal de 35 000 EUR par an	Jusqu'à 0,12 % par an, sous réserve d'un montant minimal de 35 000 EUR par an	Jusqu'à 0,12 % par an, sous réserve d'un montant minimal de 35 000 EUR par an
Commission de gestion d'investissement	Jusqu'à 1,5 %	Jusqu'à 1,5 %	Jusqu'à 1,5 %
Commission d'administration centrale	Jusqu'à 0,06 % par an, sous réserve d'un montant fixe de 29 000 EUR par an, plus frais de transaction	Jusqu'à 0,06 % par an, sous réserve d'un montant fixe de 29 000 EUR par an, plus frais de transaction	Jusqu'à 0,06 % par an, sous réserve d'un montant fixe de 29 000 EUR par an, plus frais de transaction
Frais de Dépositaire	Jusqu'à 0,08 % par an, sous réserve d'un montant minimal de 15 000 EUR par an, plus frais de transaction	Jusqu'à 0,08 % par an, sous réserve d'un montant minimal de 15 000 EUR par an, plus frais de transaction	Jusqu'à 0,08 % par an, sous réserve d'un montant minimal de 15 000 EUR par an, plus frais de transaction

Autres frais et dépenses

La Société paie les frais de courtage, les frais de compensation, les impôts, les autres montants dus au gouvernement, les charges dont elle doit s'acquitter, les frais et les dépenses liés à son enregistrement et au maintien de son agrément au Luxembourg et dans d'autres pays, les dépenses et les frais liés à l'inscription de ses actions (le cas échéant), les coûts de publication des prix, la rémunération des Administrateurs (le cas échéant) et leurs débours raisonnables, ainsi que ses autres frais d'exploitation, tels que les frais comptables, de tarification, de contentieux et autres frais récurrents ou non.

Les dépenses extraordinaires comprenant notamment les frais de contentieux et le montant total des impôts, des redevances, des droits ou des autres charges similaires et dépenses imprévues imposés à la Société ou à ses actifs sont pris en charge par la Société.

4. Frais de constitution

Les frais et les dépenses liés à la constitution de la Société ainsi qu'à la première émission de

ses actions ont été entièrement amortis.

5. Imposition

La Société n'est redevable d'aucun impôt sur les bénéfices, le revenu ou les plus-values au Luxembourg.

Aucun droit de timbre, ni aucun droit d'apport, ni aucun autre impôt au Luxembourg n'est dû sur l'émission d'actions de la Société.

Toutefois, la Société est redevable au Luxembourg d'une taxe d'abonnement à hauteur de 0,05 % par an de sa valeur nette d'inventaire. Cet impôt est payable chaque trimestre en fonction de la valeur de l'actif net de la Société à la fin du trimestre civil considéré.

Une taxe d'abonnement réduite à 0,01 % par an peut s'appliquer à un OPCVM luxembourgeois dont les investissements portent exclusivement sur des instruments du marché monétaire et/ou sur des dépôts auprès d'établissements de crédit.

Une telle taxe réduite s'applique également à chaque compartiment d'OPCVM à compartiments multiples, de même qu'à chaque catégorie de valeurs mobilières émises au sein d'un OPCVM ou d'un compartiment d'un OPCVM à compartiments multiples, pour autant que ces valeurs mobilières ne soient réservées qu'aux investisseurs institutionnels.

Sont exemptés de la taxe d'abonnement (i) les investissements dans un OPC luxembourgeois déjà soumis à cette taxe, (ii) les OPC, leurs compartiments ou catégories réservés aux régimes de pension de retraite, (iii) les OPC du marché monétaire, (iv) les OPCVM ou OPC considérés comme des fonds négociés en bourse en vertu de la Partie II de la Loi de 2010 et (v) les OPC à compartiments multiples et leurs compartiments visant principalement à investir dans des institutions de microfinance.

Imposition à la source

Les produits d'intérêt et les revenus de dividendes reçus par la Société peuvent être assujettis à un impôt à la source non récupérable dans les pays d'origine. La Société peut en outre être imposée sur les plus-values réalisées ou non réalisées découlant de ses actifs dans les pays d'origine. Dans le cadre d'accords de double imposition conclus par le Luxembourg, la Société peut bénéficier d'une exemption d'un impôt à la source ou d'une réduction du taux d'un tel impôt.

Les distributions versées par la Société ne sont pas soumises à un impôt à la source au Luxembourg.

6. Frais de transaction

Les frais de transaction comprennent les frais de courtage, le droit de timbre, les impôts locaux, ainsi que les autres charges étrangères encourues au cours de la période. Ils sont compris dans les coûts des titres achetés et vendus.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a encouru des frais de transaction liés à l'achat ou à la vente d'investissements titres et à des transactions similaires (dont les opérations sur instruments dérivés ou sur d'autres actifs éligibles). Ces frais sont les suivants :

Compartiment	Montant
US Equity Paradigm Fund	47 403,29 USD

Les frais de transaction ne sont pas tous identifiables séparément. Pour les investissements dans les titres à revenu fixe, les contrats de change à terme et certains autres contrats sur instruments dérivés, les frais de transaction sont compris dans le prix d'achat et de vente des investissements. Bien qu'ils ne soient pas tous identifiables séparément, ils sont pris en considération dans la performance de chaque Compartiment.

7. Taux de change

Taux de change au comptant utilisé au 31 décembre 2018 :

1 USD = 0,985800 CHF

8. Gestion du risque

L'exposition globale des Compartiments est calculée selon l'approche par les engagements.

9. Transparence et réutilisation des opérations de financement sur titres

Durant l'exercice, aucune opération de financement sur titres et de swaps sur rendement total, au sens du Règlement (UE) 2015/2365 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le Règlement (UE) 648/2012, n'a été exécutée. En conséquence, la Société n'a pas eu besoin de publier d'information, telle que prévue par l'art. 13 du règlement susmentionné, à l'attention des investisseurs.

10. Événements postérieurs à l'exercice sous revue

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice n'est à signaler.

Politique de rémunération (non auditée)

1. Principes généraux

La Société de gestion (Luxembourg Investment Solutions S.A.) a mis en place une politique de rémunération qui vient renforcer sa stratégie commerciale globale, visant à nouer des relations à long terme avec ses clients et ses employés, et à gérer les conséquences financières des décisions commerciales prises au cours du cycle économique entier.

1.2 La politique de rémunération de la Société de gestion (i) est compatible avec les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de gestion, des fonds qu'elle gère et des investisseurs de ces fonds, (ii) est cohérente avec et vise une gestion des risques sûre et efficace, et n'encourage pas à la prise de risques incompatibles avec le profil de risque, les règles ou les documents constitutifs des fonds, (iii) prend également en considération la nature, la taille et l'importance de la Société de gestion et de chacun des fonds qu'elle gère et (iv) comprend des mesures pour éviter les conflits d'intérêts.

2. Règles à l'échelle de la Société de gestion

2.1 La rémunération des employés de la Société de gestion peut être divisée en deux composantes :

(a) une composante salariale fixe, englobant le salaire brut mensuel de base (et les prestations en nature fournies à l'employé, sans tenir compte des critères de performance). Cette composante fixe de la rémunération est déterminée dans le contrat de travail et évolue conformément à l'indexation des salaires spécifique au Luxembourg ou conformément à la hausse des salaires de l'employé, tel que décidé par la direction de la Société de gestion ; et

(b) une composante de salaire variable, consistant en paiements ou en avantages supplémentaires en fonction de la performance, dont les détails sont définis dans chaque contrat de travail. La composante variable est déterminée annuellement par la direction sur une base discrétionnaire, suite au système d'évaluation de la Société.

2.2 La politique de rémunération de la Société de gestion prévoit notamment que :

(a) le personnel identifié exerçant des fonctions de contrôle est rémunéré en fonction de la réalisation des objectifs en lien avec les fonctions concernées, indépendamment de la

performance des secteurs d'activités supervisés ;

une rémunération variable garantie est exceptionnelle, ne s'applique que dans le cadre du recrutement d'un nouveau membre du personnel et se limite à la première année de service ;

(c) les paiements liés à la résiliation anticipée d'un contrat correspondent à des performances réalisées sur la durée et sont conçus de manière à ne récompenser que la réussite ;

(d) la politique en matière de pensions (le cas échéant) est conforme à la stratégie commerciale, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts à long terme de la Société de gestion et des fonds qu'elle gère ;

(e) les rémunérations variables ne sont pas versées par le biais de véhicules financiers ou de méthodes qui permettraient de contourner les exigences de la directive OPCVM ou AIFM (selon le cas).

Politique de rémunération adoptée durant l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 :

	Nb de bénéficiaires	Rémunération fixe (en % du total)	Rémunération variable (en % du total)	Intéressement aux performances versé (en % du total)	Total de la rémunération*
Personnel**Dont :	94	0,4 %	0,1 %	0,0 %	5 276 303
Membres de la direction***	10	0,3 %	0,1 %	0,0 %	1 744 533
Membres du personnel pouvant être amenés à prendre des risques financiers****	7	0,4 %	0,1 %	0,0 %	387 394

Nombre de fonds gérés au 31 décembre 2018 : 209

Basé sur les états financiers non audités de la Société de gestion

Ce tableau indique la part de la rémunération totale du personnel de la Société de gestion imputable aux fonds d'investissement alternatif (FIA)/OPCVM qu'elle gère, ainsi que le nombre de bénéficiaires.

Cette part est calculée en divisant la rémunération de tous les membres du personnel par le nombre de fonds gérés.

* La rémunération totale correspond au montant brut de tous les salaires et inclut les contributions de l'employeur en matière de sécurité sociale. Elle comprend également tous les avantages non pécuniaires (indemnités de voiture, paiement des frais de téléphone mobile ou autres avantages sociaux), ainsi que les rémunérations variables consistant en des primes versées aux employés. Enfin, elle englobe les salaires versés en contrepartie des tâches effectuées en lien avec la gestion des fonds de type OPCVM (en effet, Luxembourg Investment Solutions S.A.

est au bénéfice d'un double agrément lui permettant de gérer aussi bien des FIA que des OPCVM).

** Le personnel comprend également les membres de la direction et les personnes pouvant être amenées à prendre des risques financiers.

*** Il est interdit de verser des dividendes ou toute distribution similaire à des partenaires qui sont propriétaires de gestionnaires de fonds alternatifs ou de sociétés de gestion.

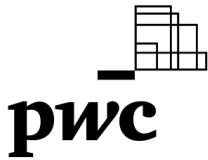
**** Il s'agit des membres du personnel de la Société de gestion dont les actions ont une incidence importante sur le profil de risque de ces FIA et de ces OPCVM. Ils incluent aussi les membres de la direction.

Déclaration relative aux modifications importantes de la politique de rémunération

Aucune modification importante n'a été apportée à la politique de rémunération définie ci-avant au cours de l'exercice sous revue.

Rémunération du Gestionnaire des investissements

La Société de gestion a délégué la gestion des investissements du Compartiment à CFE (UK) Ltd (le « Gestionnaire des investissements »), une société constituée le 7 décembre 2012 au Royaume-Uni et réglementée par la FCA. Son siège social est sis 1 Princeton Mews, 167-169 London Road, Kingston-Upon-Thames, Surrey, KT2 6PT, Royaume-Uni. Le nombre d'employés du Gestionnaire des investissements n'est pas indiqué, car il ne peut pas être défini. La rémunération qu'il perçoit en contrepartie de ses services peut aller jusqu'à 1,0 % de la valeur nette d'inventaire de la Société.



Rapport du Réviseur d'entreprises agréé

À l'attention des Actionnaires de
Beauregard Capital SICAV

Notre avis

À notre avis, les états financiers de Beauregard Capital SICAV (le « Fonds ») donnent une image juste et fidèle de sa situation financière au 31 décembre 2018, ainsi que du résultat de ses opérations et des variations de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément aux exigences légales et réglementaires luxembourgeoises relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers.

Documents révisés

Les états financiers du Fonds comprennent :

- l'état de l'actif net au 31 décembre 2018
- le portefeuille au 31 décembre 2018
- le compte de résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 2018
- l'état des variations de l'actif net pour l'exercice clos le 31 décembre 2018
- les notes annexes aux états financiers, qui comprennent une synthèse des principales conventions comptables

Fondement de notre opinion

Nous avons conduit notre audit conformément à la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession d'auditeur (la « Loi du 23 juillet 2016 ») et aux normes internationales d'audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). De plus amples informations concernant notre responsabilité à l'égard de l'audit des états financiers en vertu de cette Loi et de ces normes sont présentées ci-après sous le titre « Responsabilité du Réviseur d'entreprises agréé à l'égard de l'audit des présents états financiers ».

Nous estimons par ailleurs que les justificatifs obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous sommes une entité indépendante du Fonds, conformément au code international de déontologie des professionnels comptables (International Ethics Standards Board for Accountants' Code of Ethics for Professional Accountants ou IESBA Code), tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF, et à toutes les autres exigences éthiques pertinentes pour l'audit des présents états financiers. Nous avons respecté toutes les exigences susmentionnées dans le cadre de notre audit.

Autres informations

Le Conseil d'administration du Fonds assume la responsabilité des autres informations. Ces informations comprennent celles présentées dans le rapport annuel, mais elles n'incluent pas les états financiers et notre rapport d'audit.

*PricewaterhouseCoopers; Société coopérative; 2 rue Gerhard Mercator; B.P. 1443; L-1014 Luxembourg
Tél. : +352 494 84 81, fax : +352 494848 2900, www.pwc.lu*

*Cabinet de révision agréé. Expert-comptable (autorisation gouvernementale n°10028256)
R.C.S. Luxembourg B 65 477 - TVA LU25482518*



Notre opinion au sujet des présents états financiers ne porte pas sur ces autres informations. Nous nous abstenons donc de fournir une quelconque garantie à ce propos.

Notre responsabilité en tant que réviseurs de ces états financiers est de lire ces autres informations et, ce faisant, de voir si elles présentent ou non des incohérences significatives avec les états financiers ou avec les conclusions de notre audit, ou si elles semblent contenir des inexactitudes. Si, sur la base de notre audit, nous arrivons à la conclusion que l'incohérence ou l'inexactitude concernée provient des autres informations, nous sommes tenus de le communiquer. Nous n'avons rien à signaler à ce propos.

Responsabilité du Conseil d'administration du Fonds et des personnes responsables de la gouvernance au titre des présents états financiers

Le Conseil d'administration du Fonds est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des présents états financiers conformément aux exigences légales et réglementaires du Luxembourg relatives à la préparation et à la présentation des états financiers, ainsi que des contrôles internes qu'il estime lui-même nécessaires pour permettre l'établissement d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que ce soit en raison de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, il doit évaluer la capacité du Fonds à poursuivre ses activités d'exploitation, à publier, le cas échéant, les informations y relatives et à respecter le principe comptable de la continuité d'exploitation, sauf s'il a l'intention de liquider le Fonds ou d'arrêter ses activités, ou n'a pas d'autre choix possible que d'agir ainsi.

Les personnes responsables de la gouvernance doivent superviser le processus de communication financière du Fonds.

Responsabilité du Réviseur d'entreprises agréé à l'égard de l'audit des présents états financiers

Nous avons pour objectif de vérifier, de manière raisonnable, que les états financiers ne comportent, dans l'ensemble, aucune anomalie majeure, que celle-ci résulte de fraudes ou d'erreurs, et d'établir un rapport comprenant notre opinion. Par vérification « raisonnable », nous entendons un niveau élevé d'assurance-qualité. Toutefois, rien ne garantit que l'audit, mené conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux normes internationales d'audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, permettra de détecter toutes les anomalies éventuelles. Celles-ci peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme majeures si elles sont susceptibles, de manière individuelle ou cumulée, d'influer sur les décisions économiques que pourraient prendre les lecteurs des états financiers sur la base de ceux-ci.

Par conséquent, nous gardons une optique et un recul professionnels dans le cadre de notre audit, que nous menons conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux normes internationales d'audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF. Nous sommes également chargés des tâches suivantes :

- Identifier et évaluer les risques d'anomalies majeures dans les états financiers, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs, élaborer et exécuter des procédures d'audit pour faire face à ces risques et obtenir des preuves suffisantes et appropriées pour fonder notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie majeure résultant d'une fraude est plus élevé que celui de ne pas repérer une anomalie découlant d'une erreur, étant donné qu'une fraude peut impliquer des collusions, des falsifications, des omissions intentionnelles, des informations trompeuses ou un contournement des contrôles internes.

*PricewaterhouseCoopers; Société coopérative; 2 rue Gerhard Mercator; B.P. 1443; L-1014 Luxembourg
Tél. : +352 494 84 81, fax : +352 494848 2900, www.pwc.lu*

*Cabinet de révision agréé. Expert-comptable (autorisation gouvernementale n°10028256)
R.C.S. Luxembourg B 65 477 - TVA LU25482518*



- Comprendre les processus de contrôle interne du Fonds en lien avec l'audit pour définir les procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ces processus.
- Évaluer le caractère adéquat des conventions comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des publications y relatives du Conseil d'administration du Fonds.
- Constaté que le principe de la continuité d'exploitation est appliqué de manière adéquate par le Conseil d'administration du Fonds et, sur la base des preuves obtenues, identifier les éventuelles anomalies relatives aux événements ou aux circonstances mettant en doute la capacité du Fonds à poursuivre ses activités d'exploitation. Si nous constatons qu'il existe une telle anomalie, nous devons indiquer dans notre rapport d'audit les informations sur lesquelles elle porte ou, si ces informations ne sont pas adéquates, revoir notre opinion. Nous fondons nos conclusions sur les preuves obtenues dans le cadre de notre audit jusqu'à la date de notre rapport. Toutefois, des circonstances ou des événements postérieurs à cette date peuvent amener le Fonds à arrêter ses activités d'exploitation.
- Évaluer l'ensemble de la présentation, de la structure et du contenu des états financiers, y compris les informations à publier, et juger si les transactions et les événements sous-jacents y sont présentés de façon fidèle.

Nous échangeons avec les personnes responsables de la gouvernance des informations relatives, entre autres, au champ d'application et au calendrier prévus pour l'audit, ainsi qu'aux principaux résultats de celui-ci, ce qui comprend aussi les défaillances significatives des contrôles internes que nous aurons identifiées dans le cadre de notre travail.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative
Représenté par

Luxembourg, le 8 avril 2019

Dr Norbert Brühl

*PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, 2 rue Gerhard Mercator, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg
Tél. : +352 494 84 81, fax : +352 494848 2900, www.pwc.lu*

*Cabinet de révision agréé. Expert-comptable (autorisation gouvernementale n°10028256)
R.C.S. Luxembourg B 65 477 - TVA LU25482518*